

Liberté Égalité Fraternité

CONSEIL REGIONAL D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE SANITAIRE ANIMALE ET VEGETALE (CROPSAV) JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Section santé animale



Section Santé Animale-Ordre du Jour

1. Point de situation novembre 2024

Influenza Aviaire (IAHP)
Bilan campagne Vaccination

Peste Porcine Africaine (PPA)
Plan de communication

Présentation DRAAF/SRAL

2. Tuberculose Bovine

Foyer en Indre-et-loire (37)

Présentation à distance de la DDPP 37

3. Diarrhée Virale Bovine (BVD) et Rhinotrachéite Infectieuse Bovine (IBR)

Suivi des mesures du CROPSAV

Présentation GDS Centre

4. Campagne de vaccination pour les maladies vectorielles Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et Maladie Hémorragique Epizootique (MHE)

Présentations GDS et URGTV

5. Mise en place de l'Observatoire des Mortalités et Affaiblissements des abeilles (OMAA)

Présentation URGTV

6. Questions diverses



Influenza aviaire – Synthèse saisons 2022 et 2023

Campagne	2022-2023	2023-2024
Élevages contaminés FR	402	10
Volailles abattues FR	10 millions	443 600
Elevages région Centre	6	0
Volailles région Centre	110 200 anx	0

La saison 2023-2024 est marquée par une faible circulation du virus dans les élevages. Parmi les 10 foyers, 6 concernaient des élevages de dindes (dept 56,80,85), 3 des élevages de canards (dept 85) et 1 élevage de poules pondeuses (dept 59).



Une situation sanitaire 2023-2024 plus favorable que la saison 2022-2023 en Europe

Saison 2022/2023



- 4072 cas en faune sauvage
- 1443 foyers (volailles et captifs)
- « Top 5 » (foyers volailles): France (394), Hongrie (168), Royaume-Uni (162), Pologne (92), Allemagne (85)

Saison 2023/2024



- 782 cas en faune sauvage
- 368 foyers (volailles et captifs) H5N1
- « Top 5 » (foyers volailles): Hongrie (84), Moldavie (58), Pologne (33), Allemagne (26), Bulgarie (24)

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE Liberté figalité Fratemité

Situation et Niveaux de risque Influenza aviaire – novembre 2024

Face à l'évolution des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans la faune sauvage et dans les exploitations d'élevage, la France est en risque élevé à compter du 9 novembre 2024 (arrêté du 31 octobre paru le 8 novembre 2024).

Pour la saison 2024/25, les premiers foyers d'IAHP ont été détectés, en France, dans le courant du mois d'août 2024, principalement dans les départements bretons (56,35 et 29)

Au 13 novembre 2024 - 11 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été détectés dans le compartiment élevage:

3 nouveaux foyers de volailles ont été détectés, un premier foyer dans l'Allier le 01/11/2024 en élevage pluri-espèces, un premier foyer dans les Landes le 05/11/2024 en élevage de canards vaccinés (animaux asymptomatiques, détection par la surveillance avant mouvement) et un quatrième foyer dans le Morbihan, en élevage poulet de chair, près de Pontivy le 01/11/2024.

Un suivi des foyers d'IAHP, en France et en Europe, est proposé sur la <u>plateforme</u> <u>Épidémiosurveillance santé animale</u> et mis à jour chaque semaine.



Quelles mesures s'imposent en période de risque « élevé »?

- Claustration ou protection par des filets des oiseaux détenus dans des établissements de moins de 50 volailles ou des oiseaux captifs (basses-cours, zoos) ;
- Mise à l'abri et protection de l'alimentation et de l'abreuvement des oiseaux dans les établissements détenant plus de 50 volailles ;
- Équipement obligatoire des véhicules destinés au transport de palmipèdes de plus de trois jours au moyen de bâches ou équivalents empêchant toute perte significative de plumes et duvets par un camion plein ou vide ;
- Interdiction des rassemblements de volailles et oiseaux captifs;
- Interdiction de compétition de pigeons voyageurs jusqu'au 10/04;
- Restrictions aux transports d'oiseaux appelants et interdiction du lâcher de gibier à plumes de la famille des anatidés.

Tout détenteur de volailles a des obligations en termes d'application des mesures de biosécurité pour la prévention de l'influenza aviaire. Tous sont concernés, qu'ils soient professionnels ou non.



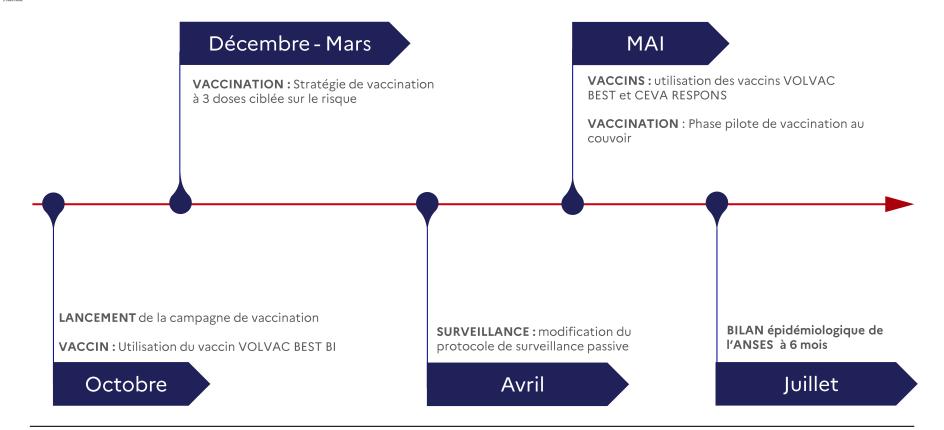
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté Égalité Fraternité

3. BILAN DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION 2023-2024



Les faits marquants de la campagne 2023-2024



Direction Générale de l'Alimentation



Rapport de suivi de la vaccination

Période : du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024



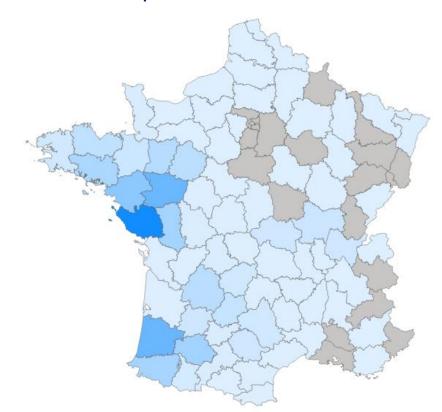
Nombre de canards ayant reçu une 1^{ère} injection



2 2 9 5

Nbre d'établissement ayant vacciné



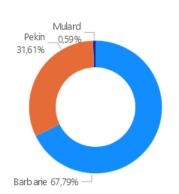




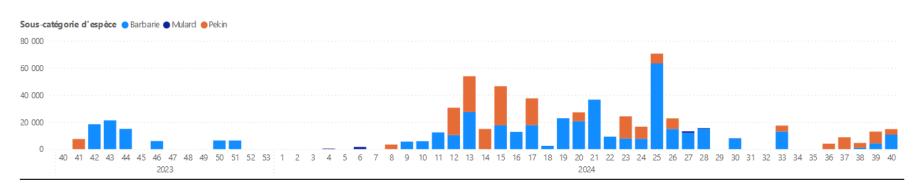
Rapport de suivi de la vaccination des reproducteurs

Période : du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024





Nombre de canards vaccinés avec 1ère dose par semaine





Rapport de suivi des commandes de doses

Période : du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024

	Volvac B.E.S.T. AI+ND	Ceva Respons H5
Quantité commandée campagne 2023-2024	114 188 300 doses	26 811 700 doses
Quantité livrée aux vétérinaires	123 044 000 doses*	21 234 250 doses
Quantité administrée	102 329 591 doses	14 255 703 doses

^{*} Suite à une rupture de stock en août, mise à disposition de doses du vaccin Volvac Best du stock commandé pour la 2^{nde} campagne de vaccination pour permettre la finalisation des protocoles de primo-vaccination



Surveillance post-vaccination

Surveillance passive

- Surveillance hebdomadaire sur les animaux morts dans la limite de 5 (analyses PCR).
- Sur la période Octobre 2023 Sept 2024 :
 - Nombre de prélèvements pour analyse PCR réalisés: 33 718 (34 642 avant nettoyage)
 - Aucun résultat virologique IAHP positif

Surveillance active

- Surveillance clinique mensuelle sur les établissements détenant des canards vaccinés avec prélèvement de 60 canards vaccinés (analyses PCR);
- Sur la période Octobre 2023 Sept 2024 :
 - Nombre de prélèvements pour analyse PCR réalisés: 876 623
 - Aucun résultat virologique IAHP positif
 - Nombre de prélèvements pour sérologique ELISA NP réalisés: 117 786



Suivi doses de vaccins sur canards en région

Entre le 1/10/23 et le 30/09/24 cela représente 229 500 canards sur 20 élevages

Département 💂	Barbarie	Mulard	Pekin	Total
Cher		104 412	2 540	106 952
Eure-et-Loir	2 800			2 800
Indre		123 997		123 997
Indre-et-Loire	92 685	126 942		219 627
Loir-et-Cher		5 641		5 641
Total	95 485	360 992	2 540	459 017

Entre le 1/10/24 et le 12/11/24 cela représente moins de 20 000 canards sur 5 élevages

Département 💂	Barbarie	Mulard	Total
Cher		2 587	2 587
In dre		16 359	16 359
Indre-et-Loire	380	10 052	10 432
Total	380	28 998	29 378



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté Égalité Fraternité

5. FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION



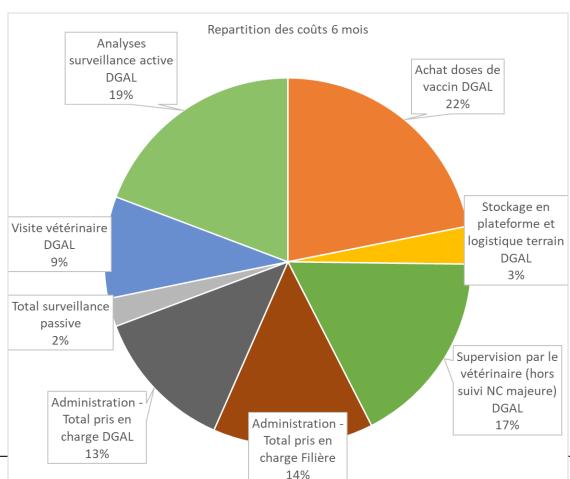
Financement de la campagne 2023-2024

Observatoire des coûts

Tableau global des coûts sur la période oct. 2023 - mars 2024 pour les canards de production et les canards reproducteurs

Sur la période :

- 84% pris en charge par l'Etat
- 16% pris en charge par la filière





Financement de la campagne 2024-2025

Période Octobre - Décembre 2024 (3 mois)

- Contexte : période d'affaires courante
- Arbitrage : Prise en charge par l'Etat de 70% du coût total pour la période

Période Janvier - Septembre 2025

- Modalités de financement à arrêter avant fin 2024
- Commande de vaccin prise en charge par l'Etat pour janvier mars 2025



Répartition des coûts pour les 3 premiers mois de la campagne de vaccination 2024-2025

	Octobre -Dé	cembre 2024
	Etat	Filière
L'achat du vaccin	23%	
Le stockage et l'acheminement du vaccin	7%	
La supervision de la vaccination	9%	
Les interventions de vaccination		24%
Equipes de vaccinateurs et attrapeurs		
Eleveurs		24%
Vétérinaires		
La visite mensuelle pour la surveillance active	11%	
Les analyses de la surveillance active	23%	
Les analyses de la surveillance passive		3%
	72%	28%







Plan national d'action pour prévenir l'introduction et la propagation de la PPA (Peste Porcine Africaine)

Axe 1: Prévenir l'introduction de la maladie sur le territoire national

Axe 2: Prévenir la propagation de la maladie en faune sauvage et en élevage

Axe 3: Assurer une surveillance adaptée de la situation sanitaire

Axe 4: Se préparer collectivement à gérer une situation de crise

Axe 5: Anticiper les conséquences économiques en cas de ppa

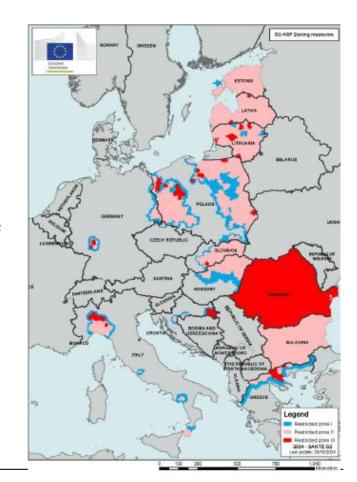
19



PPA en Europe

•En résumé :

- •France : indemne au 10/11/24 mais une situation préoccupante et évolutive en Europe
- Allemagne: incidence reste élevée en Hesse et Rhénanie-Palatinat. Le cas sauvage le plus proche de la frontière reste à 78 km mais le foyer le plus proche est à 60km. Baisse des cas le long frontière avec la Pologne.
- Bulgarie: forte augmentation dans le compartiment sauvage
- Italie: incidence faible dans tout le pays, y compris en zone nord (Piémont, Ligurie).
- Pologne: Poursuite des détections de cas sauvages répartis dans tout le pays





Allemagne: PPA sanglier en Hesse (Sud ouest de Francfort)

• Suspicion le 15/06/2024

Au 27/06/2024,7 positifs







Italie: 5 zones infectées

- Piémont-Ligurie-Lombardie-Emilie-Romagne
- Rome
- Campanie
- Calabre
- Sardaigne (récemment recouvert statut indemne)

Détection du virus dans des denrées (Campanie, Vénétie)

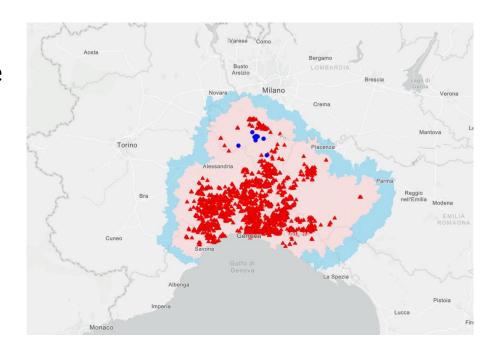




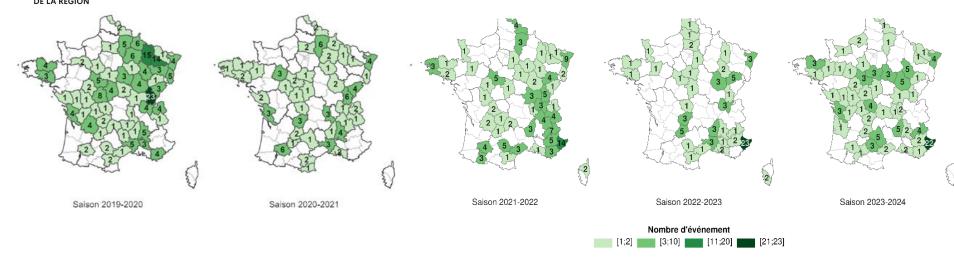


Italie du Nord

- Cas le plus proche de la France
 : 55 km (pas d'évolution)
- Extension en Emilie-Romagne : Menace sur le bassin de production du jambon de Parme



PPA - Bilan surveillance Sagir sur les dernières saisons



2023: moins de signalements -> actions de communication

Difficultés de maintenir la vigilance / la pression de surveillance sur le long

terme!

Pour le 06: les animaux détruits sont inclus dans les bilans: n=18 depuis mars 2023

Effet épisode en Italie et renforcement surveillance

type	Saison 2021- 2022	Saison 2022-2023	Saison 2023-2024
Nbre de cadavres signalés	170	87	157
Nbre de cadavres prélevés	140	87	141
Nbre d'événements (possibilité d'avoir plusieurs cadavres par évènement)	132	80	127

Source: SAGIR OFB 2024

Surveillance au

maximum lors de

l'épisode Belge (plus

de 300 sangliers

Sagir sur la saison

2018-2019 et plus de

200 en 2019-2020)



Communication: actions en 2024

Réalisé : Salon Game Fair

Du 14 au 16 juin, deux actions menées au Game Fair (plus grand salon de la chasse de France) :

- > à destination des chasseurs : 30 000 flyers distribués aux visiteurs (placés dans les sacs remis à l'entrée aux visiteurs). Ce dépliant appelle les chasseurs à la vigilance : signalement de sangliers malades ou morts, respect de mesures de prévention (hygiène et biosécurité);
- > à destination des éleveurs de sangliers: un flyer a été conçu spécialement pour être distribué sur le stand d'InterProchasse (500 exemplaires). Ce dépliant appelle les éleveurs au respect de mesures de biosécurité et à la conduite à tenir en cas de mortalité ou comportement inhabituel.





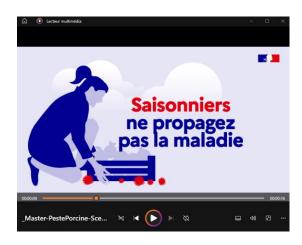
À venir : lancement de la campagne

Un plan média (1er juillet - 1er décembre) a été construit afin de toucher nos publics cibles : transporteurs routiers internationaux, randonneurs, travailleurs saisonniers et « petits éleveurs » des Antilles.

Budget: 150 k€

Plusieurs animations courtes et bannières ont été réalisées et seront diffusées sur Internet et sur les réseaux sociaux via un ciblage précis qui nous permettra de toucher nos publics cibles.

Un dispositif particulier d'insertion presse a également été mis en place à destination des transporteurs : deux insertions sont prévues entre juillet et octobre dans les mensuels *L'officiel des transports, Transport info, les Routiers, France Routes* et une insertion dans *Autocar et bus infos* pour une diffusion totale de 179 000 exemplaires.





Réalisé: mise à jour des supports de communication

Les posters de communication disponibles sur le site du ministère ont été mis à jour (transporteurs, éleveurs, chasseurs, voyageurs + affiche « globale ») + création de deux posters lié au ciblage de la campagne 2024 : randonneurs et saisonniers.

Des messages-clés ont été rédigés en vue de réaliser 3 clips vidéos courts (30 secondes) à destination des randonneurs, des transporteurs et des travailleurs saisonniers expatriés + mise à jour du clip existant pour les voyageurs





https://agriculture.gouv.fr/pes te-porcine-africaine-le-kit-decommunication





Merci pour votre attention

29